

Annexe 2. Accord sur le stockage de données

Par la signature de cet accord, les soussignés qui ont ou peuvent avoir accès aux données de envoyées par _____ à l'INIA pour la constitution de la base de données de gemmage, dans le cadre du projet Sust-Fores+ mené par le CESEFOR, s'engagent à

1. Inclure les données mentionnées dans la base de données de gemmage "SustForest+". inclus dans le dépôt Redia, conformément aux termes de référence de cette base de données (annexe 1 du présent document) et du dépôt Rediay afin d'atteindre les objectifs du projet.
2. Les données seront librement accessibles, sauf si une période de saisie de X ans à compter de la date de cet accord et/ou un accès limité à ces données à des tiers est indiqué dans ce document.
3. Ne pas donner, ni fournir ces données à des tiers pendant la période de saisie/accès restreint sans l'autorisation du propriétaire.
4. Prendre toutes les précautions et mesures nécessaires pour empêcher des tiers d'avoir accès aux données susmentionnées.
5. Utiliser les données fournies pour répondre aux objectifs du projet.
6. Demander au propriétaire des données l'autorisation de créer une base dérivée contenant une partie ou des résultats dérivés des données fournies.
7. Mentionner la contribution du propriétaire dans toute publication résultant de l'utilisation de ces données. La citation sera établie selon les instructions suivantes :

Pour le propriétaire des données:

Nom: _____

Institution/Poste :

_____ Date et lieu:

_____ Firme:

Pour l'INIA:

Nom: _____

Institution/Poste: _____

_____ Date et lieu:

_____ Firme:

